

## VI

### « Lettres écrites à Marie-Catherine-Julie de Nucé par son époux, Charles-Emmanuel de Rivaz, pendant son séjour à Zurich »

(12-24 octobre 1814)

Texte établi par  
Marie-Laure HÉRITIER

*Les cinq lettres que Ch.-E. de Rivaz a écrites à sa femme durant son séjour à Zurich, en octobre 1814, conservées dans le fonds de Rivaz (carton 45, fasc. 25), sont réunies en un cahier (20 × 25 cm) qui porte, de la main de l'auteur, le titre reproduit ci-dessus. Ces lettres sont toutes adressées à Bex, et non à St-Maurice. On y a joint, en annexe, l'unique réponse de M<sup>me</sup> de Rivaz à son mari pendant cette période.*

## 1

Zurich, 12 octobre 1814

Je suis ici, ma chère amie, depuis le 10 à midi, et je profite du premier départ de courrier pour te dire que nous sommes, ton fils [Charles] et moi, en bonne santé. J'avais chargé Tissières, de Martigny, qui nous a conduits de Vevey à Berne, de te donner de nos nouvelles à son retour, et j'espère qu'il s'en est acquitté. Je me suis arrêté un demi-jour en cette dernière ville pour y voir M. le baron de Schraut, ministre d'Autriche, que M. Dufour me recommandait de visiter. Il doit m'avoir suivi et être arrivé hier soir ici, de façon que nous ne tarderons pas à avoir une conférence devant les trois ministres. J'ai vu hier celui d'Angleterre, chez lequel nous sommes invités à dîner demain, du Haut, du Bas, et de la ville de Sion ; car j'ai trouvé ici MM. de Riedmatten, de Kalbermatten et [Libérat de] Courten. Ils sont, ainsi que moi, logés à l'Epée, comme aussi MM. de Sépibus et de Courten le comte. J'ai été parfaitement reçu d'eux tous. Mais je n'ai pas été médiocrement contrarié, quand j'ai appris que le serment fédéral était renvoyé à un temps indéfini et vraisemblablement après le congrès. Je croyais faire, comme on dit, d'une pierre deux coups, et me voilà bien loin de mon compte. Cela me coûtera un autre voyage, je ne sais quand. Il faut vouloir ce que le bon Dieu veut, mais je deviens tous les jours plus casanier. Charles part ce matin pour Schaffhouse avec son petit sac sur le dos. Nous avons déjà fait le voyage ensemble sur la carte,

et il a pris en note les noms de tous les lieux qu'il a à parcourir. Le temps est très beau, quoique froid, et il paraît qu'il fera sa course agréablement. Je compte d'être encore ici pour son retour, et je l'embarquerai sur le [lac] pour Einsiedeln et la Gemmi. Moi, je m'en retournerai avec nos Messieurs et en même temps, car j'espère que mon séjour ici sera court. La diète de Tourtemagne a restreint les pouvoirs de MM. de Sépibus et de Courten, de manière à ce que nous ne pourrons convenir de rien et qu'il faudra que les ministres fassent la besogne pour nous. Je ne puis point encore vous dire ce qu'ils feront. Ils paraissent cependant décidés à donner des avantages au Haut-Valais, ainsi que je le pressentais déjà avant de partir du Valais. M. de Schraut parle d'une constitution un peu aristocratique. Dans quelques jours, nous en saurons vraisemblablement davantage.

Dis à M. [Meinrad de] Werra, notre neveu, que j'ai vu ici M. le général Mallet, au moment où il partait pour Besançon, où il veut voir le comte d'Artois à son passage. Il m'a dit qu'il n'entrant point dans sa mission de se mêler de ces affaires, et qu'il fallait que je m'adressasse à l'ambassadeur [Talleyrand]. Celui-ci est aussi parti pour Besançon, mais je verrai M. le chevalier Rouyer, secrétaire de la légation, et je ferai de mon mieux pour lui recommander les intérêts de M. Werra.

Nous avons laissé Catherine [Tousard] bien portante ; elle m'a tout de suite reconnu, et j'ai été bien sensiblement touché de l'émotion de joie qu'elle a manifestée en me voyant. J'espère la revoir à mon retour, et vous rapporter des lettres de sa part. Je n'ai pas vu la supérieure, parce qu'elle était en retraite, mais j'ai chargé notre nièce de tous les propos convenables.

Dis à Benjamin [de Rivaz] que j'ai trouvé ici M. de Gottrau l'aîné, qui m'a abordé, demandé de ses nouvelles, annoncé sa visite ici, etc. Il est second député de Fribourg à la Diète.

Je ne sais pas si je n'oublie rien, mais ce sera au premier jour de courrier, au cas que je laisse quelque chose en arrière.

Dis aussi à M<sup>me</sup> Ruchat que j'ai remis son paquet. M<sup>me</sup> de Graffenried était à la campagne, mais je l'ai laissé à la servante de M<sup>me</sup> de Diesbach, sa sœur.

Recevez tous nos bien tendres embrassements.

(Rz, cart. 45/25/1, a. n. s.)

Zurich, 15 octobre 1814

Nous avons enfin eu, ma chère amie, une conférence hier avec les ministres. Il y avait deux de nous, MM. de Sépibus et comte de Courten, et, de la ville de Sion, MM. de Riedmatten et [Libérat] de Courten. Les envoyés nous ont parlé avec infiniment de sagesse et d'impartialité. Ils nous ont demandé quatre ou cinq jours pour examiner nos différents projets et nous en parler avec plus de connaissance de cause. D'après cela, nous croyons que notre

séjour ne sera pas trop prolongé ici et je m'empresse de te le communiquer. Je suis impatient de vous revoir, et je m'ennuie beaucoup d'être mêlé dans des tracasseries où le Haut-Valais n'est pas trop content. Vous savez que j'aime la paix et ce n'est qu'à mon corps défendant que je fais la petite guerre. J'y gagnerai d'être un peu plus mal vu en Haut que je ne l'étais, mais dès qu'on a tant fait que d'accepter une mission, il faut la remplir avec courage et fidélité. En toutes choses, il faut faire sa besogne.

Si je recevais des lettres de vous autres, je me trouverais bien moins isolé ici ; je me demande cent fois par jour : « Comment se portent-ils ? Que font-ils ? » Et si j'avais quelque mot de vous, cela me mettrait du baume dans le sang. Je vois tous les jours plus que je ne suis plus bon pour des absences un peu lointaines. A présent, je suis aussi occupé de notre jeune homme [Charles de R.] qui court la Suisse et dont je voudrais chaque jour recevoir un courrier. Je le crois dans ce moment sur le lac de Constance, allant de cette dernière ville à Rorschach ; je pense que demain il sera à St-Gall et deux jours après ici. Dieu le préserve de tout rencontre désagréable ! Il est convenu entre nous qu'il ne marchera point de nuit, et il a un très joli temps : point de pluie et pas trop de soleil. S'il se tire bien de cette course, où il est pour la première fois abandonné à lui-même, je n'hésiterai point à lui faire entreprendre la seconde par Einsiedeln, les petits cantons et la Gemmi. Je crois au surplus pouvoir te rassurer beaucoup sur les progrès que tu craignais que l'amour avait faits dans son cœur. Je l'ai bien observé tout le long du voyage, et je me suis convaincu qu'il n'y avait point de rêveries, et qu'il était à peu près tout entier à son voyage et à la curiosité. Dans tous les cas, je pense que cette course aura fait une diversion salutaire et je t'invite à te tranquilliser beaucoup. Je suis satisfait de lui. Il est sage et docile ; ce voyage lui ouvrira beaucoup les idées sur la Suisse à laquelle il doit appartenir et lui fera sentir toujours davantage la nécessité de se maintenir dans l'usage de la langue allemande. Je suis bien honteux par ici de mon ignorance à cet égard... Le comte de Courten enrage bien d'être retenu ici pendant ses vendanges. Vous allez vous trouver dans les vôtres et tout l'embarras va tomber sur toi.

Adieu, mes chers amis, il faut toujours être résigné à ce qu'on ne peut empêcher. C'est le plus sage pour ce monde et pour l'autre. Adieu encore une fois, mes chers amis.

(Rz, cart. 45/25/2, a. n. s.)

3

[Zurich], 17 octobre [1814]

Je ne te dis que deux mots, ma chère amie. J'ai eu M. de Riedmatten chez moi, et cela m'a fait perdre mes moments. Je ne veux cependant pas laisser partir le courrier sans te dire que Charles est de retour, en bonne santé, depuis hier à deux heures. Il a fait quarante lieues en quatre jours et demi, et n'a dépensé que 66 batz ; ce sont deux merveilles. Il s'est un peu

ennuyé de ce voyage tout seul. Je ne sais pas si je pourrai le décider à s'en retourner par la Gemmi sans moi. A tout coup, je l'embarquerai demain pour les Ermites. Quant à nous, nous ne savons pas encore le jour de notre départ.

Adieu, la poste va partir.

(Rz, cart. 45/25/3, a. n. s.)

4

Zurich, 20 octobre 1814

Pas encore de jour fixe de départ, ma chère amie. MM. de Sépibus et de Courten parlent bien à la vérité du parti pris irrévocablement par eux de s'en aller lundi 24. Mais, comme ils n'ont pas encore communiqué cette résolution aux ministres, il est possible que ceux-ci les fassent encore changer d'avis. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'ils partent, je ne tarderai pas à les suivre. D'ailleurs MM. Morand et Dufour pensent à s'en aller aussi. Ils disent bien qu'il faut que je reste ; mais c'est ce que je ne ferai pas sans eux. Je ne sais pas si je t'ai déjà dit que les ministres avaient été obligés de négliger un peu l'examen de nos affaires, parce qu'ils avaient été obligés de s'occuper de celles des cantons de St-Gall et de Schwyz. Tout cela jette de l'obscurité sur le moment où nous pourrons partir. Bien m'en fâche ; car je porte Zurich sur mes épaules et surtout à raison de ce qu'on est si peu avancé pour s'entendre.

Notre Charles est parti hier après-midi pour Einsiedeln. Il est allé, en bateau, coucher à Richterswil. Je pense qu'il sera allé au retour passer à Lachen et voir les travaux du dessèchement des marais de la Linth. Il reviendra par Rapperswil. Je lui ai recommandé de voir à Einsiedeln de notre part dom Martin [de Lavallaz], et je pense que ce dernier lui aura fait voir le trésor et l'intérieur de la maison. Le comte de Courten continue à me traiter avec beaucoup d'amitié. M. de Kalbermatten est aussi parti avant-hier pour aller voir la chute du Rhin et, comme il n'est pas de retour, je pense qu'il sera allé à Constance. Que faites-vous de votre côté, mes chers amis ? Voilà quatorze jours entiers que je vous ai quittés et que je n'ai pas le moindre petit mot de nouvelles de votre part. Cela est triste. J'espère cependant que tout va bien, puisque les lettres de M. Du Fay à M. Dufour sont tranquilles.

Dis à M. de Quartéry, en lui faisant mille compliments, que Zurich et Berne ont capitulé pour la Hollande, et qu'on dit que Berne a promis un bataillon à la France. M. de Sépibus parle de lui donner trois compagnies. Je lui ai conseillé de sonder si les autres cantons veulent se contenter des maigres offres que la France a faites. T'ai-je dit que M. Duc le père était arrivé à Zurich pour soigner le sort de Conthey et Nendaz ? Nous sommes une douzaine de Valaisans ici, c'est un vrai parlement encore.

Adieu, ma chère, permets-moi de t'embrasser ainsi que ce qui t'entoure. C'est de grand cœur.

(Rz, cart. 45/25/4, a. n. s.)

Encore Zurich, 24 octobre 1814

Enfin, nous voyons arriver le moment du départ. Il sera demain, si le docteur subtil [Dufour] ne prolonge pas par ses si et ses mais ordinaires. Voici en gros où nous en sommes. Samedi 22, nous avons diné chez M. de Schraut. Il était question de conférer le même jour après dîner. M. Canning et M. de Krüdener y étaient. Mais le premier a reçu un courrier de Vienne par lequel le lord Castlereagh l'a appelé auprès de lui. Cela a dérangé ce plan et on a remis à hier dimanche à nous manifester l'intention des ministres. M. Addington y représentait M. Canning. Ils ont remis une note par laquelle ils nous ont conseillé de partager en treize dizains le pays : cinq en haut, trois de la Raspille à la Morge, cinq de là en bas ; qu'alors on voterait par dizain. Ils y ont ajouté quelques autres dispositions inutiles à te répéter. M. de Sépibus a beaucoup réclamé et on s'est séparé d'assez mauvaise grâce. Lui et M. de Courten et M. Kuntschen viennent de partir avec les trois Messieurs de Sion. M. Duc est parti de son côté avec un M. Sierro d'Hérémence. Il ne reste plus que nous. Il paraît à peu près indispensable que nous remettions encore une note aux ministres, avant notre départ, pour savoir d'eux la conduite que le Bas-Valais a à tenir dans tel et tel cas de la part du Haut. Tout cela, sans doute, sera allongé par les ministres, à travers lesquels il faudra passer pour ne pas contrarier notre collègue, de façon que je ne puis point encore percevoir combien de temps je serai encore à l'attache. Mais ce que je puis te dire, c'est que je presserai tant que je pourrai. Je suis on ne peut plus contrarié.

M. le comte de Courten parle de passer la Gemmi, mais les autres passeront à coup sûr à St-Maurice. Si quelqu'un d'eux entre chez toi à son passage, fais bon accueil et ne parle d'affaires uniquement qu'en phrases générales et en disant que mes vœux ne tendent qu'à voir tout le monde satisfait et content ; que je serai affligé si on ne peut y parvenir. On m'a toujours assez bien traité, je parle de MM. du Haut, peut-être seulement un peu cérémonieux. Le ministre d'Autriche m'a dit des choses aimables, le jour que j'ai diné chez lui. Il m'a dit qu'il serait charmé de me revoir, soit comme député, soit comme le chevalier de Rivaz. Hier, en nous séparant, il m'a tendu la main, je l'ai prise et il a bien serré la mienne. Cela n'empêche pas que je ne sois dégoûté au non plus de toute diplomatie. *Tornar è tsana*<sup>1</sup>. Ce que tu me dis d'aimable à la fin de ta lettre m'en augmente encore davantage le besoin. Que je serais heureux, ma chère amie, si je pouvais encore être quelque chose pour ton bonheur. [Quant] au mien, il dépend tout de toi. Je [n'a]chèterai pas de sucre ni de café ici ; il n'y a rien à gagner ; mais je te porterai un peu de coton, quoique M. de Sépibus m'ait dit qu'il en avait pris à son précédent voyage et qu'en Valais on avait trouvé qu'il l'avait payé trop cher. M. Dufour me dit le contraire et je me tiens à ce qu'il me dit, dès que tu le sais connaisseur. Je ne t'ai pas encore parlé de Charles. Il est de retour de son second voyage depuis samedi [22 octobre]. Il a été un peu mouillé, mais il est bien portant. J'avais presque envie de l'emballer avec M. Duc, mais j'ai vu que cela l'aurait peiné de voyager sans moi, et je me suis décidé à le garder.

Adieu, mes chers amis, que je vous embrasse. Que j'ai le cœur gros de n'être déjà pas en route !

(Rz, cart. 45/25/5, a. n. s.)

<sup>1</sup> Semble reproduire une formule patoise : *Tornâ e tsanâ*, qui signifie : « Rentrer et en finir ». — Aimable communication de M. Ernest Schüle, à Crans-sur-Sierre, d'après les matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

### Annexe

St-Maurice, 16 [octobre 1814]. — Lettre de madame de Rivaz, née de Nucé, à son mari, « M. le chevalier de Rivaz, à l'hôtel de l'Epée, à Zurich ».

J'ai reçu hier, mon bon ami, avec bien du plaisir ta lettre du 12. Je commençais à trouver le temps bien long depuis ton départ en n'ayant pas de tes nouvelles. Celles que tu me donnes sont effectivement bien contrariantes, mais si elles te ramènent plus tôt auprès de moi, ce sera une compensation, et ton second voyage ne pourra pas être long. Quant aux affaires, il faut faire ce que tu pourras pour le bien de ton pays et de tes concitoyens, et abandonner le reste à la divine Providence en qui il faut mettre sa confiance. Charles n'a donc pas trouvé à Zurich l'ami qu'il croyait s'associer pour sa tournée à pied. Je suis fâchée qu'il soit seul pour ce voyage ; il sera beaucoup moins agréable pour lui. Je pense qu'il ne reviendra pas longtemps avant toi d'après ce que tu m'écris.

J'espère que tu seras ici pour les vendanges et [que] tu pourras faire toi-même tes dispositions. Celles de Cully ne sont point encore annoncées. On fait celles de Fully ; beaucoup de personnes d'ici y sont allées acheter du vin. Il y est à meilleur marché qu'ici ; nous sommes absolument sans en avoir, mais je n'ai pas osé en faire acheter sans t'en parler. Si le café est à meilleur marché dans la ville où tu es qu'ici où il se vend 15 batz la livre de 18 onces, il faudrait m'en apporter 10 à 12 livres, avec une livre de coton un peu fin pour faire des bas à Charles. Mais comme tu n'es pas connaisseur, prie M. Dufour de vouloir bien se charger de faire cette emplette pour toi. Il ne faudrait pas que le coton coûtât plus de 50 à 60 batz. Quoique j'aie acheté quelques livres de sucre avant ton départ, s'il y avait aussi une différence notable sur le prix, tu ferais bien d'en prendre un pain de 7 à 8 livres, d'autant que tu peux loger le tout dans ta malle qui est trop grande. Mais il faut mettre tout cela dans le fond, pour que ces paquets ne gâtent pas tes habits et ton linge.

Il n'y a rien de nouveau ici depuis ton absence. M. [Tousard] d'Olbec écrit à sa femme qu'on parle de leur donner moitié appointement, ce qui lui fera trois mille francs, mais il est sûr de deux, c'est toujours tant pour le moment. Ma sœur [Marguerite Tousard] devient soucieuse ; il paraît que les projets sur l'Amérique sont douteux, et au moins différés, d'après ce que lui mande son mari, et les gazettes.

Pour moi, la tristesse est mon apanage. Les soucis ne me quittent point, et je ne vois rien dans l'avenir qui puisse m'en débarrasser. Mais, patience, le terme des jouissances est passé. Je me le dis tous les jours et fais mon possible pour me persuader qu'il faut les acheter par des maux et des privations. Dieu veuille nous traiter avec indulgence et ne pas nous abandonner ! Si Charles est encore auprès de toi, embrasse-le bien pour moi, et, s'il n'a pas encore fait son pèlerinage, qu'il prie avec foi et dévotion la sainte Vierge qu'elle veuille protéger et secourir toute notre pauvre famille et te conserver à elle.

Adieu, mon ami. Crois que je t'aime et que, malgré tant de sentiments divers qui m'assiègent et m'affligenent souvent, celui que j'ai pour toi n'est point sorti de mon cœur et que, quelque froides que soient mes expressions et souvent mes démonstrations, il est toujours le même et prêt à te tout sacrifier pour te le prouver. Ma sœur t'embrasse ainsi que nos enfants. Ils se portent bien et t'aiment de tout leur cœur. Si aimer suffisait pour être heureux, il ne nous resterait point de vœux à faire.

(Rz, cart. 46/15/49, a. n. s.)